

Public cible

Cette formation initiale s'adresse aux expéditeurs de marchandises dangereuses par voie terrestre.

Objectifs

Suite à la formation, le participant sera en mesure de préparer les expéditions de marchandises dangereuses destinées à être transportées par voie terrestre selon les exigences nationales et provinciales.

Durée

2 jours, 8 heures / jour

Contenu de la formation

Cette formation, appuyée par support audio-visuel, permettra au participant d'acquérir les connaissances exigées par les règlements nationaux et provinciaux sur le transport des marchandises dangereuses. Nous sommes un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du Marché du Travail, donc cette formation est admissible à Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Voici les principaux sujets qui seront abordés:

- Connaître les exigences de base de la loi et des règlements
- L'utilisation du guide T.M.D.
- Système de classification - 9 classes
- Critères de classification
- Les exigences d'emballage
- Marquages et étiquetage des colis
- Documents d'expédition
- Les plaques
- Le chargement et arrimage
- Les exemptions
- Exigences particulières au Québec
- Mesures d'urgence
- Rapport de rejet (fuites)

Tout au long de la formation, les participants sont invités à poser leurs questions au formateur. Des exercices seront effectués entre-autres sur la classification des matières dangereuses, l'étiquetage et le marquage des colis, ainsi que sur la préparation des documents d'expédition.

Suite à la formation, le participant devra remplir un questionnaire afin d'évaluer les connaissances acquises. Le questionnaire sera remis à l'employeur, ainsi qu'un certificat mural et un certificat format de poche.

Matériel de formation

- Cahier de travail
- Exemple d'une fiche signalétique / fiche de données de sécurité
- Liste de la classification des marchandises dangereuses
- Guide d'apposition des plaques
- Aide-mémoire - exemptions fréquentes
- Questionnaire
- Stylo
- Certificats, format mural et format de poche

Un guide de la réglementation sur le *Transport des Marchandises Dangereuses - Langage Clair* sera à la disposition du participant.